
L'agglo en rando

Votre guide des randonnées sur le territoire du Pays de Grasse



Connaître les circuits de
randonnées proches de chez vous



Découvrir le
Pays de Grasse autrement



Partager un territoire et
une nature unique



Les Randonnées

naturalistes et patrimoniales,

un loisir familial accessible à tous

Le Pays de Grasse et ses nombreux chemins sont des perles de la nature qui se découvrent au gré des parcours. Cette terre de prédilection nous offre la diversité et la richesse d'un territoire naturel que nous sommes engagés à préserver au travers de notre charte intercommunale pour l'environnement, signée en 2006. Dans ce sens, une des 76 actions de cette charte était notamment basée sur la promotion des randonnées existantes sur nos 5 communes.

Du Canal de la Siagne en passant par les Traverses de Grasse ou encore par le Mont Peygros, les multiples paysages du Pays de Grasse et plus particulièrement de la communauté d'agglomération sauront dévoiler leurs secrets et vous séduire par leur intense beauté.

Randonneurs individuels ou promeneurs en famille, les 5 parcours proposés dans ce guide vous permettront de découvrir, par la pratique d'une activité nature adaptée à plusieurs niveaux, un autre visage de votre territoire et des espaces naturels encore préservés.

Nous pouvons être fiers de notre patrimoine, et nous souhaitons permettre au grand public de le découvrir par lui-même grâce à la deuxième édition de ce guide ludique utilisable au fil des saisons.

La beauté de la nature nous entoure, ouvrons nos yeux pour mieux en profiter et écoutons-la pour mieux la respecter...

Président de la communauté
d'agglomération Pays de Grasse



Sommaire

5 parcours en Pays de Grasse

- Le Pays de Grasse p 4
- Consignes de sécurité p 7
- LES PARCOURS p 8

1 - Le Canal de la Siagne p 8

Commune de départ : Grasse
Durée : 2h30
Niveau : facile

2 - Les Balcons de la Siagne p 10

Commune de départ : Auribeau-sur-Siagne
Durée : 3h30
Niveau : moyen

3 - Le Tour du Peygros p 12

Commune de départ : Auribeau-sur-Siagne
Durée : 3h
Niveau : moyen

4 - Les Traverses de Grasse p 14

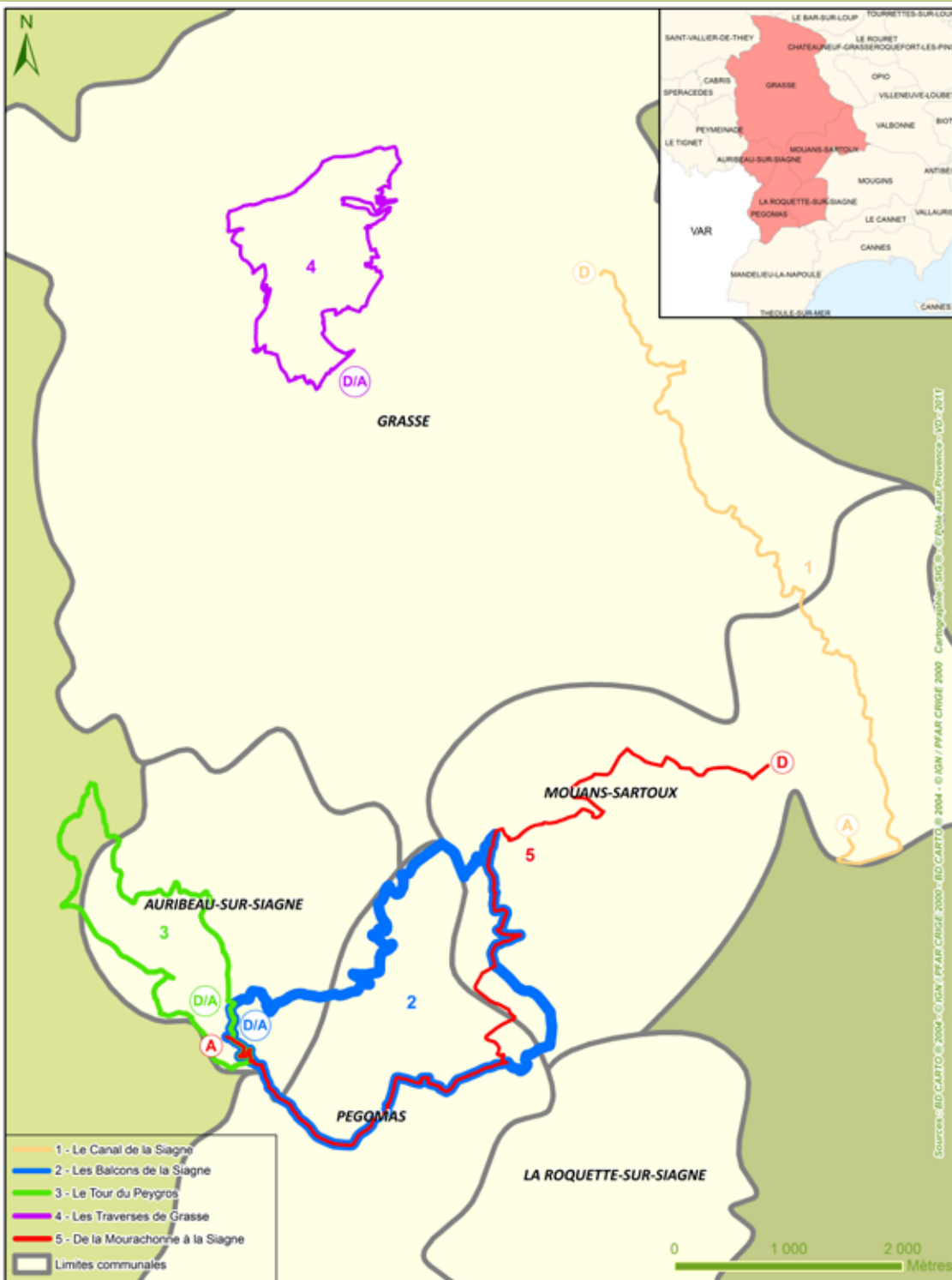
Commune de départ : Grasse
Durée : 4h
Niveau : difficile

5 - De la Mourachonne à la Siagne p 16

Commune de départ : Grasse
Durée : 4h
Niveau : moyen



Les tracés de ces randonnées ont été réalisés en partenariat avec la Fédération Française de Randonnées



Le Pays de Grasse a été une entité historique réelle puis que unifiée sous forme de viguerie, de diocèse, de district ou de canton pendant plusieurs siècles.

Aujourd'hui, Grasse est le chef-lieu de la partie occidentale des Alpes-Maritimes et accueille la quasi-totalité des services publics. Cette concentration en fait une place centrale et incontournable pour le pays.

L'histoire de la ville reste étroitement liée à celle de la région. Dès l'Antiquité, un réseau routier, jalonné de relais, est créé et se développe sous le règne d'Auguste. Outre sa fonction stratégique, il joue un rôle important dans la vie économique et politique.

A Auribeau-sur-Siagne, un entre-

pôt pour les vins, les huiles et les céréales, établi par les marchands grecs et romains vers le 1^{er} siècle avant J.-C., a été attesté par certains historiens à l'embouchure de la Siagne ce qui pourrait confirmer la présence d'une voie romaine à cet endroit.

Au Moyen-Âge, Grasse se trouve au carrefour de la route principale est-ouest entre Fayence et Nice. Au sud, elle a des contacts maritimes par les voies qui la relient à Cannes et Mandelieu. Au nord, une route la relie à Séranon et Castellane, deux lieux de péage et de foire. Ces voies attestent de la vitalité commerciale de la ville et des échanges qu'elle entretenait avec son territoire.

Pendant cette période, le Pays a connu un développement écono-

mique spécifique. Dès le XII^e siècle, les tissus et la préparation des cuirs constituent les deux grandes spécialités de la ville. A partir du XVI^e siècle, la mode des gants de cuir parfumés est lancée. Les tanneurs se spécialisent dans cette ganterie. Leur hégémonie est remise en cause quand la multiplication des taxes sur les cuirs provoque leur déclin au moment de la Révolution. Avant de disparaître complètement, ils ont laissé leur place aux parfumeurs. Les cultures florales vont accompagner et permettre le développement des activités de ce secteur.

Une partie des terres cultivables passe des cultures vivrières à celles des plantes à parfum. Les cultures de jasmin, de tubéreuse et de rose sont présentes à Mouans-Sartoux, Auribeau-sur-Siagne, La Roquette-sur-Siagne, Pégomas et Grasse. Le haut pays, composé des communes du plateau de Causols récolte la lavande fine et le mignon (fumier de mouton), engrais indispensable à la culture du jasmin.

Parallèlement, les pieds des oliviers se couvrent de violettes doubles et de violettes Victoria, de narcisses et de jacinthes. Les fleurs et l'industrie de la parfumerie se développent rapidement à partir du XVIII^e siècle pour devenir l'activité principale de la région grassoise jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Aujourd'hui, les progrès chimiques et industriels ont fait évoluer cette industrie qui a su s'adapter et se développer en se tournant vers une plus grande diversification, notamment vers l'aromatique, la cosmétologie et la chimie fine. Après avoir connu un essor important, les cultures de fleurs sont moins présentes de nos jours. Les agriculteurs du pays de Grasse ont été confrontés à la mondialisation. A présent, l'activité florale la plus présente, tant en termes de production que pour ses effets sur le paysage est celle du mimosa.

A partir de la fin du XIX^e siècle, les communes



du Pays de Grasse deviennent des stations hivernales et estivales renommées. Des revues promotionnelles vantent le climat, les mondanités, les fêtes locales, les arts, la gastronomie et l'hôtellerie de la région. Les usines à parfum vont progressivement s'ouvrir aux visiteurs. Des circuits en bus sont créés. Le casino et le théâtre de Grasse se remplissent de spectateurs.

Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, l'essor spectaculaire du tourisme balnéaire de masse engendre de grandes modifications urbaines dans les villes du littoral. Loin du tumulte de la côte, un tourisme vert et culturel se développe

l'intérieur des terres, renforçant une scission avec les aménagements touristiques du pourtour méditerranéen.

Dans les mentalités, le pays de Grasse est présent. Il regroupe des populations qui partagent une histoire, une culture, des liens familiaux et des intérêts économiques communs. Les maisons de villages, les bastides, les mas, les moulins, les lavoirs, les édifices de culte (chapelles, églises, oratoires...), les parfumeries, les éléments structurants du paysage (terrasses de cultures, les chemins, les ponts...) témoignent du patrimoine riche et varié de ce territoire.



Que faut-il emporter ?

Pensez à prendre une ou plusieurs bouteilles d'eau selon le nombre de personnes et éventuellement un goûter pour les plus petits. Au printemps et en été, n'oubliez pas une casquette ou un chapeau pour vous protéger du soleil. La crème solaire et les lunettes de soleil sont également recommandées.

Équipement

Le plus important est la qualité de vos chaussures (baskets confortables ou chaussures de randonnée). Lacheville doit de préférence être protégée avec des chaussures montantes. Cependant pour les randonnées courtes et faciles, une paire de basket peut être suffisante. Prévoir un K-way en cas de météo instable.

Météo

Afin d'éviter les mauvaises surprises en cours de route, il est important de vérifier la météo avant de partir. Météo France n° 32 50.

L'orientation

Savoir s'orienter est indispensable pour la pratique de la randonnée. Ces randonnées n'étant pas balisées pour le moment, l'utilisation d'une boussole et d'une carte série TOP 25 ou «carte de randonnée» est conseillée en complément des indications de ce guide. Cela peut être l'occasion d'expliquer à vos enfants comment se servir de ces outils.

Cartes de randonnée :
3643ET et 3543ET
TOP 25 :
3643ET et 3543ET

Sécurité

Soyez prudent lorsque vous avez besoin de traverser une route. Tenez votre chien en laisse. Ne surestimez pas la capacité d'endurance de vos enfants. Vérifiez les dates d'ouverture de la chasse.

Les points de vigilance sont indiqués dans le descriptifs des parcours.

Respectez l'environnement

Ne jetez rien pendant votre randonnée, ni papier, ni bouteille, ni chewing-gum, ni mégots de cigarette. Il est facile de prévoir un sac poubelle pour jeter tous vos déchets. Ayez le réflexe pique-nique sans déchets.

Ne cueillez pas les fleurs et autres végétaux qui vous entourent.

Numéros utiles

SAMU : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18

Le 112 est un numéro de secours universel européen fonctionnant également à partir d'un portable. Il redirige l'appel vers les numéros ci-dessus.

Le Pays de Grasse décline toute responsabilité en cas d'accidents, de blessures et de dégâts matériels durant le déroulement d'une randonnée de ce présent guide.

Les randonneurs engagent donc leur responsabilité personnelle en cas d'accident ou de sinistre à leur rencontre ou à l'encontre d'autrui.



1 - Le Canal de la Siagne

Randonnée à dominante naturelle

Au départ de Grasse, 06130

A la fin du XIX^{ème} siècle, avec le développement des communes du littoral et de l'industrie grasse, la pénurie d'eau posait un problème. Aussi, après réflexion, un canal dérivant les eaux de la Siagne s'imposait. Long d'environ 50 km, il constitue de nos jours un trait d'union entre les communes de Saint-Cézaire-sur-Siagne jusqu'à Cannes.



Distance
7.8 km

Niveau
Facile

Dénivelé
+30 m

Durée estimative
2h30

INFOS PRATIQUES

Prévoir 2 voitures
- une au départ : 231,
route de Saint Mathieu,
Place St Mathieu
devant la chapelle, à
Grasse

- une à l'arrivée :
Parking des Jardins du
MIP, 979 chemin des
Gourettes à
Mouans-Sartoux

DESCRIPTION PATRIMONIALE

Le canal de la Siagne : Inauguré en juillet 1968, le canal de la Siagne était destiné à alimenter en eau Cannes. Il assurait, sur son itinéraire, l'irrigation des champs grasseois par l'intermédiaire de canaux de dérivation et de bassins de rétention des eaux pluviales. Certains aqueducs empruntés par le canal sont encore visibles aujourd'hui : à la Madeleine, à la Paoute, à Saint-Donat, au chemin du Moulin de Brun.

Les Jardins du MIP : Conservatoire de plantes à parfum du Pays de Grasse. Articulé autour d'un vieux canal et d'un bassin agricole, le site s'étend sur 2 ha.

Accolé à une vieille bastide, une longue serre accueille le public, un espace d'exposition et de protection des végétaux. Dans le jardin, des cultures en plein champs d'espèces traditionnellement cultivées pour la parfumerie côtoient des espaces paysagers présentant diverses collections de plantes odorantes ou aromatiques. Leur vocation première est de contribuer à la conservation de la diversité variétale des espèces traditionnellement cultivées pour la parfumerie. Elles témoignent également du paysage olfactif lié à cette agriculture locale. Des aires d'expositions accueillent régulièrement des manifestations transversales.

ITINERAIRE PEDESTRE

① Quittez le parking et traversez la route de St Mathieu pour récupérer le canal que vous longez pendant 1H30.

② Traversez ensuite la D404 (Corniche Paul Bénard - **danger circulation**) pour récupérer le canal en face, vous êtes à mi-parcours.

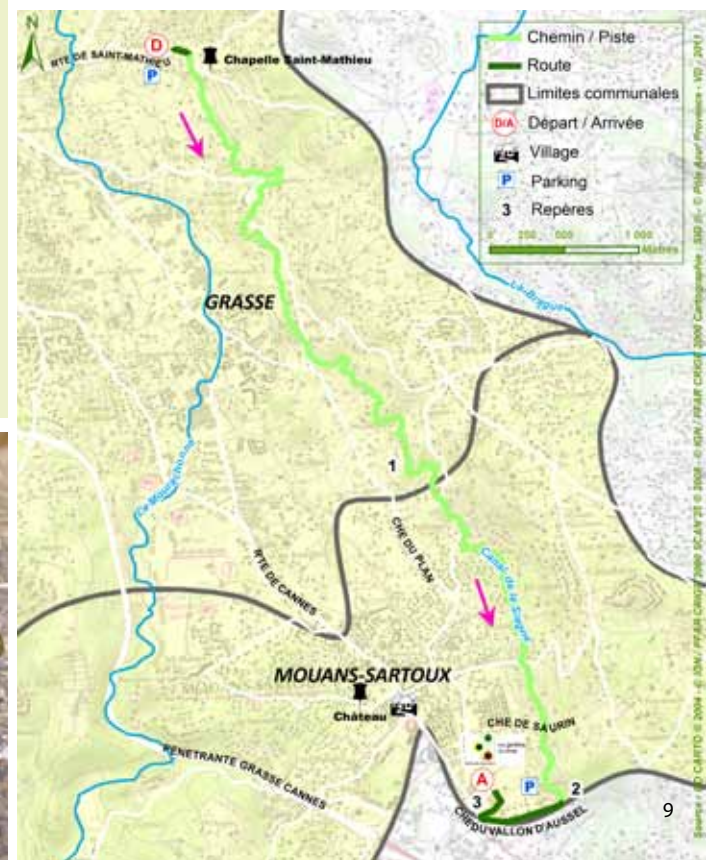
③ Au bout d'une bonne heure de marche, sortez du canal par un petit chemin à droite au niveau d'un pont en pierre : une trouée sur Mouans-Sartoux s'offre à vous à travers un figuier. Descendez 3 marches en pierre avant de rejoindre une petite route goudronnée (le chemin du vallon d'Aussel) qui descend de manière assez raide. Si vous montez une rampe bétonnée et que le canal passe sous un tunnel (zone de couverture du canal), c'est que vous êtes 30 mètres trop loin.

④ Descendez le chemin du vallon d'Aussel jusqu'en bas et allez à droite en contournant le magasin Botanic pour rattraper le rond point de la N85.

⑤ Allez à droite chemin des Gourettes pour retrouver le parking de la Bastide du Parfumeur à droite face au supermarché.



Lézard vert



2 - Les Balcons de la Siagne

Randonnée semi-urbaine

Au départ d'Auribeau sur Siagne, 06810



Reinette méridionale



La rivière de la Siagne représente un cas remarquable en région méditerranéenne du système issu de sources et résurgences ainsi qu'une ripisylve (berge arborée) très riche. L'habitat abrite diverses espèces aquatiques comme le barbeau méridional, le blageon et autres invertébrés protégés ainsi que diverses espèces de potamots, renoucles aquatiques localement envahis par la jussie (espèce envahissante).

DESCRIPTION PATRIMONIALE

Portail Soubran (XIV-XVI^e siècles; pierre de taille, grès et galet de rivière, rue du portail) : la porte fortifiée donne accès sur la rue principale du village. La porte Sarraïne à Mougins est la réplique exacte de cette porte.

Le site de l'écluse: Enrochement du Béal (fin du XV^e siècle, pierre, l'écluse): Le terme 'Beal' est fréquemment utilisé en Provence, il désigne un canal de dérivation d'eau aménagé pour amener l'eau au moulin. Il fut construit au XV^e siècle par les moines de Lérins. A cette époque, face à la désertification des villages, les seigneurs établirent des actes d'habitation pour repeupler les communes en installant des familles venues essentiellement de la Ligurie.

Ces derniers cultivèrent le riz et c'est ainsi que la plaine marécageuse fut entourée de canaux pour drainer les terres et faciliter la mise en eau des rizières.

Château de Pégomas : (fin du XVIII^e siècle, pierre enduite, quartier du Château). Ce château est construit par le comte de Drée autour d'une ancienne bastide ayant appartenu à M. de Calvy. Un quartier se crée alors autour du

château, abritant le personnel et les employés agricoles de la propriété. Des tourelles aux angles agrémentent la sobre bâtisse de pierres crépées et blanchies à la chaux. Des fenêtres de style Renaissance ornent la façade. Les bâtiments annexes, prolongent le corps principal sur le côté et l'arrière. Le château est vendu par la dernière descendante du comte de Drée en 1900. Partagé à plusieurs reprises en plusieurs secteurs par les divers héritiers, il contient un ensemble d'appartements. Les écuries ont gardé extérieurement leur aspect d'origine. Une voûte et une porte sont encore bien conservées.

Quartier des Mitres: Le quartier se situe sur l'ancienne route allant de Pégomas à la Roquette. Les vieilles maisons, encore bien conservées, souvent restaurées, datent du XVI^e siècle ou du XVII^e siècle.

ITINERAIRE PEDESTRE

① Pour entrer dans le village, passez le portail Soubran situé à côté du Syndicat d'Initiative et du Bar du Portail.

Prenez la rue du Portail, puis la traverse du Caladou (2^eème escalier à gauche). En bas de la traverse, prenez à gauche le chemin Sous Barri puis à droite (mar-

quage rouge et blanc du GR 51) le chemin de la Siagne.

① Passez le pont métallique qui enjambe la Frayère et suivez le chemin à droite du pont qui longe la Siagne par la rive gauche.

Passez devant le site de l'Ecluse à Pégomas (restaurant + parc) et suivez le Chemin de l'Ecluse jusqu'au centre ville de Pégomas.

② Traversez l'avenue Frédéric Mistral puis passer à gauche devant l'office du tourisme « Salle des Mimosas » puis la D9 (Avenue de Grasse), allez ensuite à gauche direction Auribeau/s sur quelques mètres (passer devant le monument/parc de Zidane) avant de tourner à droite par le chemin des Moulières direction le château.

③ Continuez jusqu'à la Salle du Château de Pégomas sur votre droite. A l'intersection du Chemin des Moulières et du Bd de la Mourachonne, allez à droite et passez devant le Château de Pégomas.

④ Au croisement allez en face sur le Pont de la Mairie puis de suite à gauche vers la Mairie et le cimetière.

Passez devant la Mairie et continuez sur l'avenue Lucien Funel qui devient le chemin des Mitres (danger circulation).

⑤ Prenez à droite le chemin du Plan Sarraï (montée raide) et à gauche la piste forestière de Plan Sarraï puis la Piste des Maures.

⑥ A la sortie de la Piste des Maures, allez à gauche le long de la D209 (Route de Pégomas) et passez le pont qui traverse la Mourachonne (danger circulation).

De suite après le pont, à droite, prenez le début de la piste du Poudrier jusqu'au 2^eème virage (3 grosses pierres sur le chemin) où vous tour-

nez à gauche vers un petit sentier qui longe un vallon et la ligne à haute tension située à gauche. A un croisement de pistes au niveau de la réserve d'eau des Aspres, prenez à gauche la piste des Aspres qui monte et débouche sur l'avenue Lord Astor.

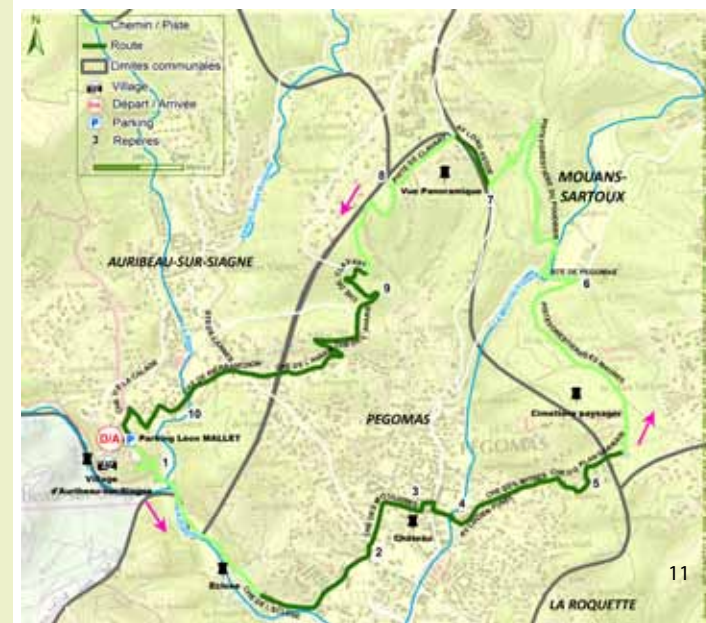
⑦ Montez à droite et longez l'avenue par le petit sentier en contre-allée de la route. Après 300m, traversez l'avenue Lord Astor (danger circulation) et allez à gauche direction piste DFCI de Clavary, Traverse forestière du Turc, Cimetière de Clavary. Suivez la piste de Clavary pendant 1 km (box à chevaux tout le long) et profitez de la vue sur la Vallée de la Siagne.

⑧ Au croisement avec le chemin de Clavary, descendez la route goudronnée pendant 1 km (danger circulation)

⑨ Prenez ensuite à gauche le chemin de l'Avarie puis au croisement avec le chemin des Mariottes, descendez à gauche. Au bout du chemin, on retrouve la route de Grasse, allez à droite puis après quelques mètres, à gauche en traversant la route (danger circulation) pour rejoindre le chemin de Pierrenchon.

⑩ Après le pont, allez par le chemin de Pierrenchon puis, face au n° 204, tournez à droite par la traverse de la Calade. Poursuivez sur la gauche par le chemin de la Calade. Traversez un petit pont à gauche.

Ⓐ Montez les escaliers qui vous ramènent au parking Léon Mallet.



Distance
8.5 km

Niveau
Moyen

Dénivelé
+200 m

Durée estimative
3h30

INFOS PRATIQUES
Se garer au parking
Léon Mallet dans le
village d'Auribeau-sur-
Siagne

3 - Le tour du Peygros

Au départ d'Auribeau sur Siagne, 06810

Le Peygros portait un habitat fortifié pouvant remonter à l'antiquité romaine et même au-delà vers l'Age du Fer. Son sommet porte les restes d'une enceinte de pierre sèche qui correspond à ce que l'on dénomme parfois un « castellaras ». Mais « Peygros » n'est autre qu'un puey, c'est-à-dire un lieu habité vers lequel il faut monter, mais un puey plus important que les autres, gros. Ce terme provençal (du latin podium) s'écrit de façons diverses (Pié, Puy) et est accompagné d'un qualificatif (Peymeinade = le puey du milieu) ou du nom de son fondateur (Pessicard = le puey de Sicard).

Jean-Claude Poteur, Service du patrimoine culturel du conseil général des A-M



DESCRIPTION PATRIMONIALE

Le village d'Auribeau-sur-Siagne : Auribeau ('Auribelle, Auribello') peut avoir deux significations. La première, « bel air » a été évoquée par certains historiens en référence au mistral appelé jadis « vent de la Siagne ». La seconde, selon les latinistes, se réfère à 'Horrea' qui signifie : entrepôts, greniers, rappelant un entrepôt pour les vins, les huiles, les céréales qui selon certains ouvrages historiques a existé à l'embouchure de la Siagne, et aurait été établi par les marchands grecs et romains vers le 1er siècle avant J.-C. En 1158, le village est cité sous le vocable d'Auribel dans une correspondance du pape à l'évêque d'Antibes qui lui confirme sa possession des domaines ecclésiastiques d'Auribeau.

pillages ravagent le village qui se désertifie. A partir de 1460, des familles venues de la riviera de Gênes, repeuplent les lieux. Le 5 juin 1497, un acte d'habitation lance la reconstruction du village. Jusqu'au XVIII^e siècle, les habitants vivent en majorité de la culture de la vigne et de l'olivier. Puis à partir de 1880, face à l'expansion du commerce des parfumeurs de Grasse, les propriétaires des champs se mirent à cultiver des cultures maraîchères et florales. Jusqu'en 1945, des domaines entiers ne sont que des champs de jasmin, et jusqu'en 1960, la population reste essentiellement composée d'agriculteurs. Son caractère provençal et sa tranquillité en font un lieu de villégiature pour les personnes en quête d'authenticité.

Le plan du village tel qu'il est encore aujourd'hui fut établi au XIII^e et XIV^e siècles. Les arpenteurs et géomètres dessinèrent la rue principale avec ses rampes descendantes ou montantes, les autres rues et impasses, et l'enceinte des remparts ouverte par deux portails. A la fin du XIV^e siècle, la peste et les

La culture du mimosa : Le Mimosa ou 'Acacia dealbata', appartient à la famille des légumineuses. Il existe plus de 1200 espèces d'acacias, dont le mimosa. Cet arbre décoratif a été importé d'Australie au XIX^e siècle. Simple arbre d'ornement au départ, son commerce s'est dévelop-

pé rapidement sur la Côte d'Azur. Sa cueillette réclame des soins particuliers. Autout début de la floraison, les rameaux sont coupés. La technique du « forçage » va permettre de les commercialiser. Ce procédé est exécuté dans une pièce close, en maintenant une température de 22-25°C et une hydrométrie de 85 pendant 24 à 48 heures. Il permet l'éclosion de la fleur et sa conservation grâce à l'ajout d'une poudre spéciale dite « Chrystal ». Cette technique imaginée en 1882 est toujours utilisée.

ITINERAIRE PEDESTRE

① Du parking, descendez les escaliers indiqués par le panneau PDIPR circuit de Peygros - Le Tignet GR51 qui rejoignent le chemin de la Calade.

Au croisement avec le n°238 (cf. le marquage rouge et blanc du GR 51), bifurquez à gauche pour traverser la route du Village (**danger circulation**).

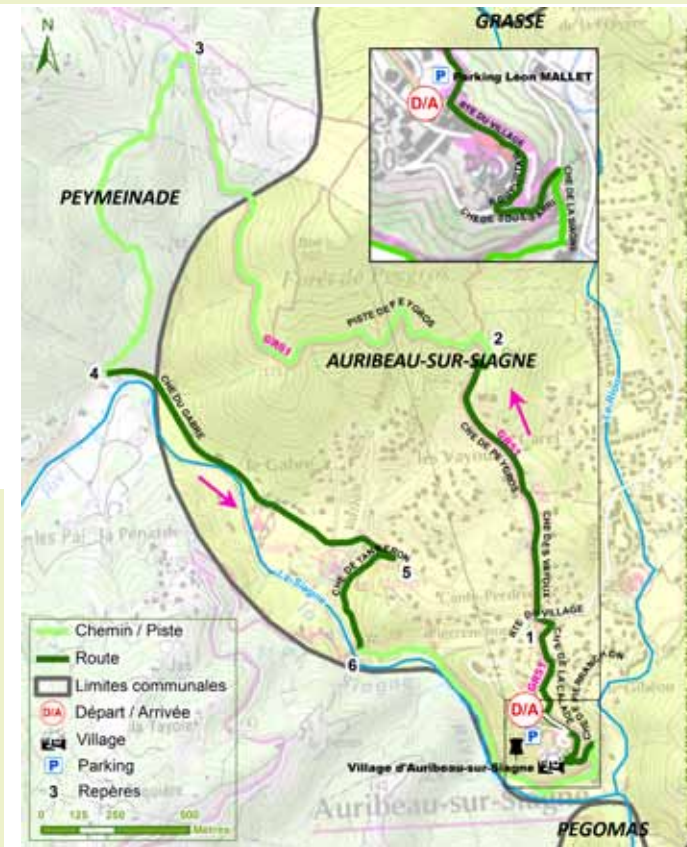
② Montez en face par le chemin des Vayoux (panneau DFCI de Peygros) puis le chemin de Peygros.

③ En haut du chemin, suivez la piste de Peygros à droite et passer la barrière de la piste, suivez toujours le panneau PDIPR Circuit de Peygros - Le Tignet GR 51.

④ A la fin de la piste, au niveau de la citerne entourée de cailloux (panneau DFCI LD 64 E.8.1) descendez à gauche le long du grillage en suivant le fléchage du PDIPR Circuit de Peygros.

⑤ Suivez le marquage jaune par un petit sentier qui rejoint le Chemin du Gabre et allez à gauche en longeant la Siagne sur une route goudronnée (**danger circulation**).

⑥ Au bout de 1,2km, au croisement allez à droite direction « Lac de St-Cas-



sion» pendant 400m (**danger circulation**) puis, avant le pont du Tanneron, tournez à gauche en passant sous le portique.

⑦ Suivez le cheminement en bord de Siagne jusqu'à la fin (GR51) où vous montez les escaliers à gauche pour reprendre la direction du Village d'Auribeau/s.

Suivez le chemin et continuez à monter sur la gauche.

⑧ Prenez le chemin de la Siagne, puis sur votre gauche en montant, le chemin Sous Barri puis à droite les escaliers de la rue Basse jusqu'au portail Soubran où vous sortez du village pour récupérer la voiture sur le parking Léon Mallet.

Distance
8.2 km

Niveau
Moyen

Dénivelé
+ 415m

Durée estimative
3h

INFOS PRATIQUES

Se garer au parking
Léon Mallet dans le
village d'Auribeau-sur-
Siagne



Réservoir de Roquevignon

4 - Les Traverses de Grasse

Randonnée à dominante urbaine

Au départ de Grasse, 06130

Grasse est reconnue comme la capitale mondiale du parfum. L'architecture médiévale (rempart, place aux Aires...), concentrée dans le centre historique côtoie l'architecture de l'époque moderne (hôtels particuliers du XVII^e et XVIII^e siècles) et contemporaine (tribunal de justice...). Cette randonnée vous fera passer par des escaliers et chemins piétons étroits nommés 'traverses', permettant de couper les routes principales et d'accéder directement au centre-ville.

DESCRIPTION PATRIMONIALE

La ligne Cannes-Grasse, qui dessert la gare de Grasse, reste ouverte aux voyageurs jusqu'en 1930 ; elle ne sert ensuite qu'au transport des marchandises, notamment des fleurs destinées à la parfumerie grasse. La ligne ferme dans les années 1970 et rouvre en 2005 pour les voyageurs.

L'ancienne usine Chiris, réalisée par l'architecte Léon Le Bel pour le compte de Léon Chiris, fut construite en 1899 sur le modèle d'un atelier édifié à Boufarik, en Algérie. Familièrement appelée « la mosquée », cette usine servait à l'extraction des huiles essentielles végétales épuisées à l'aide de solvants volatils toxiques et inflammables.

Le quartier Bon Marché est le seul quartier spécifiquement construit pour les ouvriers de Grasse. Les 42 maisons construites dans cette cité ouvrière se caractérisent par une standardisation de

l'habitat. Ce quartier est issu de la création, en 1905, de la Société Grassoise des Habitations à Bon Marché.

Les jardins de la Princesse Pauline Ce parc communal, rénové en 1982, est planté d'oliviers et de chênes verts. La tradition veut que la princesse Pauline Borghèse, séjournant à Grasse chez les Amic, dans l'ancien hôtel Pontevès durant l'hiver 1811, soit venue s'y reposer, sur un petit trône taillé dans un rocher. Une table d'orientation, dominant le quartier de l'avenue Victoria, offre un beau panorama de la ville.

Le Pont Eiffel, ancien viaduc des Moulins, fut utilisé par la Compagnie des chemins de Fer de Provence pour la ligne de Nice à Meyrargues. Aujourd'hui, c'est un pont routier d'où le changement du tablier.

Le canal du Foulon, inauguré en 1889, fut construit après l'achat par la com-

mune, en 1871, de la source du Paraïre à Gréolières. Destiné à en acheminer l'eau jusqu'à Grasse, l'aqueduc alimentait également de nombreuses autres communes situées sur son parcours. Il a été remplacé aujourd'hui par des tuyaux en tôle d'acier sur plusieurs kilomètres et par 22 tunnels d'une longueur totale de 2 600 mètres.

La Route Napoléon

Exilé à l'île d'Elbe en 1814, Napoléon Bonaparte décide de revenir au premier plan de la vie politique française. Le 1er mars 1815, Napoléon débarque à Golfe Juan et choisit de se rendre à Lyon par les montagnes et d'éviter ainsi les résistances des villes royalistes. Le 2 mars, il fait une halte à Grasse pour le ravitaillement et l'armement. La Route Napoléon est donc le tronçon qui relie Golfe-Juan à Grenoble, via Grasse, Digne et Gap.



Chêne de l'Empereur

Distance
9.7km

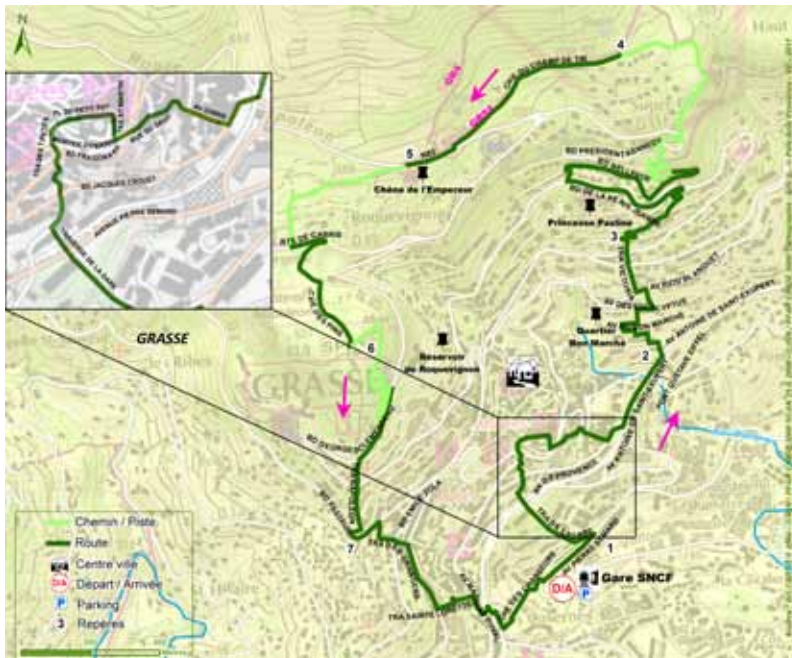
Niveau
Difficile

Dénivelé
+ 545m

Durée estimative
4h

INFOS PRATIQUES

Se garer au parking de la gare TER de Grasse, avenue Pierre Sémard



ITINERAIRE PEDESTRE

- ① De la gare TER, montez les escaliers pour rejoindre l'avenue Pierre Sémard.
- ② Traversez l'avenue pour passer par la traverse de la Gare qui rejoint la traverse Pierre Sémard, puis de nouveau la traverse de la Gare (cf. carte zoom du centre ville pour la suite des indications). En sortant de l'avenue Chiris, vous rejoignez le Bd Jacques Couret que vous suivez jusqu'au rond point Ste Marthe. Allez en face pour atteindre le Pont Eiffel avenue Antoine de St Exupéry.
- ③ Au bout du pont, montez à gauche par l'avenue du docteur Eugène Perimond pour arriver au quartier Bon Marché que l'on traverse en montant. En haut du quartier, prenez la traverse des Jasmins qui débouche sur l'avenue Riou Blanquet puis la traverse Victoria qui débouche sur le chemin des Lierres.
- ④ Prenez la traverse du chemin de la Coste d'Or supérieure qui débouche sur le Bd de la Reine Jeanne, tournez à gauche pour arriver au Jardin de la Princesse Pauline (vue). En ressortant des jardins, prenez l'escalier de Bellevue et le Bd éponyme pour rejoindre le chemin de la Corniche.
- ⑤ Récupérez le chemin du Champ de Tirs par une piste forestière que l'on suit jusqu'aux tennis et le chêne de l'empereur en traversant la RD 6085 (Bd Napoléon - danger circulation) sur le GR51.
- ⑥ A droite du chêne commence le GR4 en direction du Nord qui se poursuit sur le GR51 par l'ancienne route de Cabris en passant vers le château d'eau de Roquevignon, prenez ensuite le chemin des Pins à droite.
- ⑦ Rejoignez alors le Bd Georges Clémenceau (danger circulation) qui descend à droite jusqu'aux escaliers de la traverse Napoléon.
- ⑧ A gauche descendez le Bd Pasteur sur quelques mètres et prenez à droite la traverse des Orangers. Poursuivez en descente les escaliers de la traverse Emile Zola puis le Bd Victor Hugo.
- ⑨ A gauche, par la traverse Sainte Lorette, rejoignez l'avenue Mathias Duval pour rejoindre l'avenue de Provence. Par l'escalier des chasseurs rejoignez la gare TER.

5 - De la Mourachonne

à la Siagne *Randonnée à dominante naturelle*

Au départ de Mouans-Sartoux, 06370

Distance
13.1km

Niveau
Moyen

Dénivelé
+ 49 m

Durée estimative
4h

ACCES ROUTIER
Prévoir 2 voitures
- une au départ :
Parking du Château de
Mouans-Sartoux
- une à l'arrivée : parking
de la place Léon Mallet,
à Auribeau/Siagne

DESCRIPTION PATRIMONIALE

Château de Mouans-Sartoux (fin du XV-XIX^e siècles, calcaire, place Suzanne de Villeneuve): Détruit pendant la révolution par la ville de Grasse, il est reconstruit en 1824, selon les plans d'origine, par la famille Durand de Sartoux. Acquis par la commune en 1989, il héberge désormais un centre d'art contemporain. Il constitue l'un des rares exemples de châteaux de plan triangulaire.

L'Espace de l'Art Concret

Inauguré en 1990, l'Espace de l'Art Concret est implanté au cœur du village de Mouans-Sartoux. Situé dans le parc du château, ce centre d'art contemporain offre trois pôles d'activité :

- la Donation Albers-Honegger, édifiée à la forme dense, abstraite et minimale a été réalisée par les architectes suisses Gigon et Guyer. Elle abrite une collection permanente unique en France regroupant plus de 500 œuvres d'artistes majeurs depuis l'abstraction géométrique jusqu'à la jeune création contemporaine
- le Château, possède un espace dédié aux expositions temporaires, passerelles entre l'art concret et la création contemporaine. Ses expositions, thématiques et pédagogiques, proposent des confrontations transversales entre divers médiums, ainsi qu'une réflexion sur l'art et la société
- le Préau des enfants (Gigon & Guyer) et les Ateliers Pédagogiques, bâtiment réalisé par l'architecte français Marc Barani, sont des lieux d'éveil, de questionnement et de création pour apprendre à regarder.

Eglise Saint-André à Mouans-Sartoux (fin du XV- XVII- XVIII^e siècles, pierre enduite, place Suzanne de Villeneuve) : Fondée à la même époque que le nouveau village de Mouans, à proximité du prieuré de Saint-André, l'église fait l'objet de nombreuses modifications au cours des siècles. L'église abrite

de nombreuses chapelles intérieures. La dernière chapelle, consacrée aux âmes du purgatoire, est créée en 1702.

Eglise Saint-Pierre à Pégomas (1765-1768-fin XX^e siècle, pierre enduite, quartier Saint-Pierre) : Au début du XI^e siècle existait une chapelle Saint-Pierre édifiée par les moines de Lérins. En 1762, l'évêque de Grasse donna l'autorisation de détruire la chapelle pour construire une église et sa maison curiale. De l'ancienne chapelle ne subsiste qu'une partie du transept. Le clocher de fer forgé et la loggia de pur style provençal sont à l'image de ceux de la région.

ITINERAIRE PEDESTRE

① Laissez le château sur la droite et descendez la traverse Estournel puis à droite le chemin des Bastions que l'on suit sur 400m (*danger circulation*),

② Au croisement allez à gauche au chemin de la Foux sur 1 km. Au n°1018, tournez à droite et descendez tout en bas du chemin qui rejoint le chemin des Plaines, allez à gauche pour redescendre le long de la pénétrante Cannes-Grasse (*danger circulation*).

③ Au bout du tunnel, tournez de suite à droite pour suivre la Piste de la Foux.

Suivez la partie haute du parcours botanique par la piste des Canebiers, puis tout en haut de la piste au niveau d'un croisement entre plusieurs pistes, descendez sur la piste des Aspres.

Au niveau du réservoir des Aspres, prenez un petit sentier à gauche qui longe le vallon et la ligne à haute tension qui débouche sur la piste du Poudrier que vous redescendez à droite.

④ Elle débouche sur la Route de Pégomas, allez à gauche et passez le pont. 150 mètres après le pont, traversez

la route (*danger circulation*) et prenez la piste des Maures puis la piste de Plan Sarrain et le chemin de Plan Sarrain à droite, continuez sur le chemin des Mîtres (*danger circulation*) puis l'avenue Lucien Funel qui passe devant la Mairie de Pégomas.

⑤ Allez sur le parking de la Mairie en bord de Mourachonne et prenez la passerelle qui la traverse pour déboucher sur la traverse du château.

Traversez le Bd de la Mourachonne et laissez le château de Pégomas sur la droite pour suivre le chemin des Moulières.

⑥ Au bout du chemin, traversez la D9 (Avenue de Grasse) et passez devant l'office du tourisme. Traversez l'avenue Frédéric Mistral et suivez le chemin de l'Ecluse en face qui borde le canal du Béal.

⑦ Arrivez au site de l'Ecluse, continuez sur le chemin de l'Ecluse au niveau du restaurant et longez la Siagne jusqu'à un pont métallique.

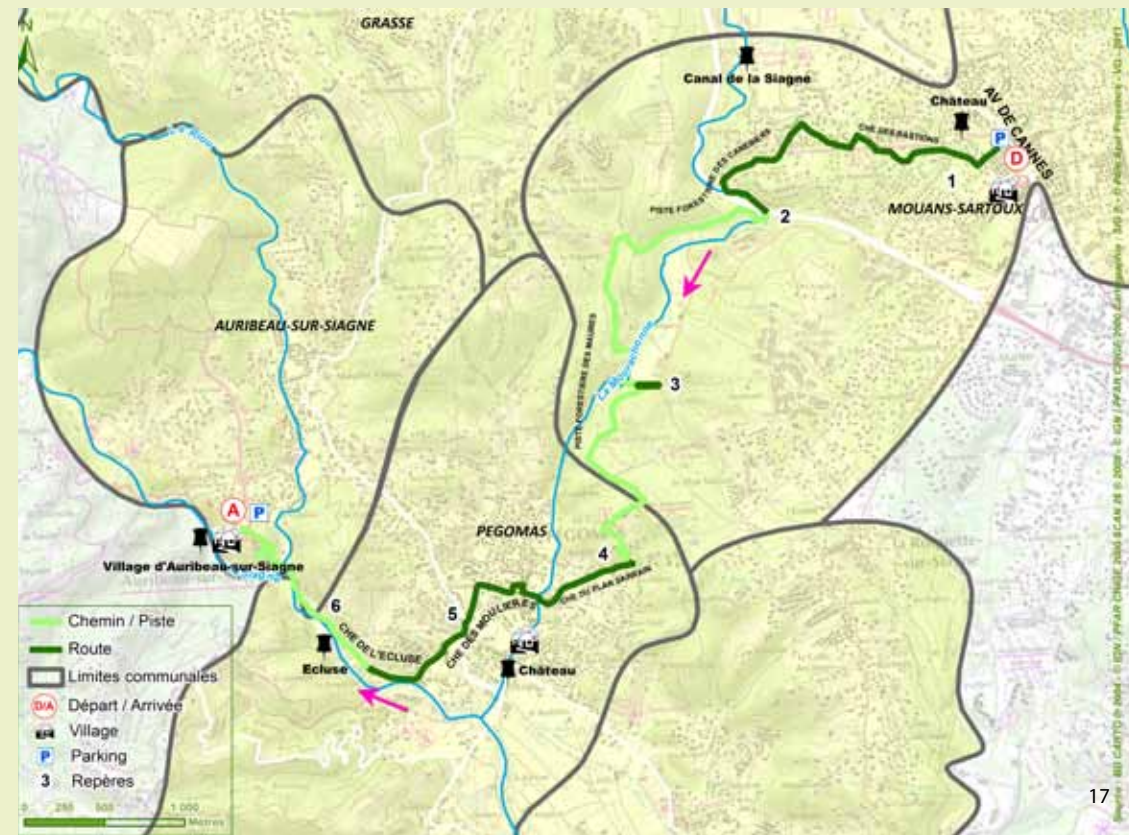
Montez les escaliers face au pont qui mène au village d'Auribeau/s.

Prenez le chemin de la Siagne, puis le chemin Sous Barri, le Caladou et la rue du Portail.

⑧ Passez le portail Soubran pour sortir du village et récupérez la voiture sur le parking Léon Mallet.



Couleuvre vipérine
et Libellule cordulegastre



Communauté d'agglomération
du Pays de Grasse

57 avenue Pierre Sémard
06130 Grasse

contact@paysdegrasse.fr
www.paysdegrasse.fr

Tel : 04 97 05 22 00
Fax : 04 92 42 06 35



**Pays
de
Grasse**
communauté
d'agglomération